Une démarche au service de la santé
GROUPES QUALITÉ
Bretagne

9 mars 2023

CAHIER DES CHARGES DES DOSSIERS DOCUMENTAIRES

1/ Le dossier documentaire et la note à destination des animateurs

Le dossier documentaire – support des thèmes régionaux – se distingue de la note à destination des animateurs, envoyée par le médecin coordonnateur.

Dossier documentaire	Note aux animateurs
Le dossier documentaire vise à problématiser un thème et à donner des outils et recommandations aux participants des GQ. Il ne comporte pas d'indications sur les modalités d'animation de la séance, qui est l'objet de la note aux animateurs. Il doit être structuré (plan) pour faciliter la lecture. Il ne doit pas être polémique mais consensuel.	Cette note vise à guider et outiller les animateurs en prévision de la séance : Cette note cherche à : ⇨ Apporter des indications sur la genèse du dossier/thème : à la demande de qui ? pourquoi ? qui a participé à la rédaction ? ⇨ Suggérer des outils d'animation (ex : Kahoot) ⇨ Apporter des retours terrain d'un animateur qui aurait déjà traité le thème dans son groupe : indications sur la manière dont il a animé la séance et apporter si nécessaire certaines vigilances (thèmes périlleux) ⇨ Donner des conseils pour l'animation de la séance ⇨ Suggérer des invités (ex : secrétaires médicales pour le thème sur l'accueil du patient agressif) ⇨ Rappeler le rôle d'animateur (il n'est pas expert du thème)

2/ Trame du dossier documentaire

- Date de rédaction du dossier documentaire

- Auteur(s)/autrice(s) et relecteur(s)/relectrice(s) (avec leur déclaration de liens d'intérêts)

- Préambule invariable à l'attention du lecteur

« Ce dossier documentaire est un document de travail destiné à servir de base de réflexion aux participants de groupes de pairs de médecins généralistes. Ce document est non opposable et non exhaustif ».

- *Contexte*

Cette rubrique vise à apporter quelques éléments d'actualités sur le sujet traité et resituer le thème dans son contexte politique, social, économique ou historique. Ce propos liminaire peut être complété voire illustré par quelques chiffres.

- *Questionnement*

Si le questionnement au centre du sujet traité n'apparaît pas dans le titre du dossier documentaire, il doit être formulé clairement dans le dossier, si possible de manière positive.

- *Contenu*

Le corps du dossier documentaire est constitué de :

- Recommandations validées et consensuelles
- Données scientifiques gradées et sourcées
- Outils, aides, ressources en ligne, contacts, etc.

Le dossier documentaire doit être synthétique et comporter des annexes permettant au lecteur d'approfondir le thème s'il le souhaite.

- *Synthèse*

Le dossier documentaire se termine par une synthèse prenant la forme d'un abstract de quelques phrases comprenant les mots clés et les « take home messages ».

Cette synthèse doit être aisément identifiable dans le dossier (en gras / encadré spécifique).

- *Bibliographie*

- *Annexes*

Attention à ne pas multiplier les pièces jointes.

3/ Forme / format du dossier documentaire

- **2 à 4 pages maximum** (sans compter les annexes)
- **Mettre en évidence le plan du dossier documentaire** pour faciliter la lecture et le repérage (mise en page)
- Le dossier documentaire est envoyé au **format PDF** pour qu'il ne puisse pas être modifié